



# Poseur de revêtements souples

## Métier

### Description du métier

- Pose des sous-tapis, des tapis collés et accrochés, des tuiles, des carreaux, des revêtements sportifs et des produits résilients, tels que le linoléum;
- Remplace, répare ou ajoute des revêtements dans des immeubles existants. Est généralement appelé à travailler lors de la phase finale de construction;
- Applique des procédés d'égalisation des surfaces, de traçage, de découpage, de collage, d'accrochage, de jointement de revêtements et d'insertion de motifs.

### FORMATION

#### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose de revêtements souples (5115).

#### Durée de la formation :

900 heures.

#### Préalables scolaires :

Catégorie 2\*.

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

### Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose de revêtements souples ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré auprès de la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

### Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

### Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, aux propriétés des produits et des matériaux, à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être minutieux;
- Avoir de la dextérité;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Avoir de la souplesse.

### Salaire annuel moyen

Apprenti*	20 621 \$
Compagnon**	23 857 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	37 782 \$
Proportion***	57 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.  
 \*\* Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.  
 \*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.  
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

### Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	24,11 \$	24,36 \$	22,96 \$
Compagnon	28,36 \$	28,66 \$	27,01 \$

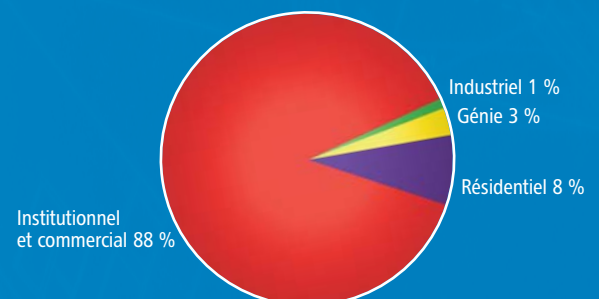
Salaire en avril 2010.

### Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	93	108
Taux de placement des diplômés*	90,2 %	82,4 %

\* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

### Volume de travail par secteur



## Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	27
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	62
Côte-Nord	14
Estrie	31
Île de Montréal	151
Laval–Laurentides–Lanaudière	284
Mauricie–Bois-Francs	52
Montérégie	208
Outaouais	96
Québec	197
Saguenay–Lac-Saint-Jean	52
Extérieur et Baie-James	16
<b>Total</b>	<b>1 190</b>

## Nombre de femmes actives dans le métier

20

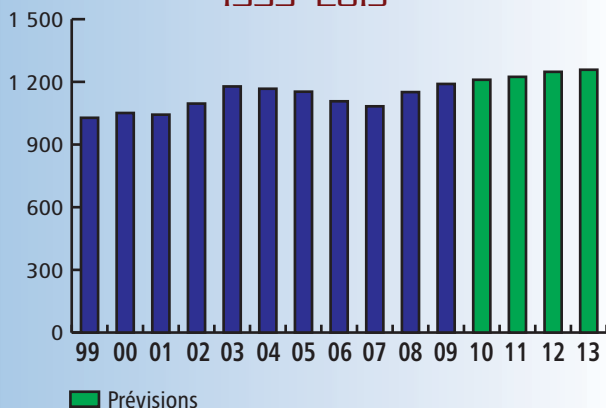
## Mobilité des salariés

### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Poseur de revêtements souples	13 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

## Nombre de salariés actifs 1999–2013



## Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	– de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	51 %	45 %	4 %	383
Compagnon	45	10 %	69 %	21 %	807
Total des poseurs de revêtements souples	41	24 %	61 %	15 %	1 190
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

## Perspectives d'emploi

- Près de 1 200 salariés travaillent comme poseurs de revêtements souples dans la construction. Ces travailleurs sont embauchés par 538 entrepreneurs, dont les 50 plus importants rapportent plus de la moitié du volume de travail;
- Le travail s'effectue essentiellement dans le secteur institutionnel et commercial, où l'activité sera vigoureuse, au cours des prochaines années. La construction résidentielle neuve, qui génère près de 10 % de l'activité, devrait aussi maintenir un niveau élevé d'activité, sans compter les bonnes perspectives dans la rénovation résidentielle. Il y a toujours une demande pour le remplacement des revêtements existants, et la clientèle est de plus en plus exigeante;
- En 2009, 108 nouveaux apprentis ont été actifs sur les chantiers, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des années précédentes. Le salaire annuel moyen des apprentis s'élève à 20 600 \$ la première année, ce qui comprend exclusivement les travaux assujettis aux conventions collectives de l'industrie;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, étant donné la croissance prévisible de la demande. En outre, le roulement important des travailleurs engendre des besoins de relève.



## Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- CFP Gérard-Filion (Longueuil)
- École des métiers de la construction de Montréal
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

